

Le stéréotype du corps carcéral dans *Allah n'est pas obligé* : Trajet isotopique, symbolique et valeur stylistique

The Stereotype Of The Prison Body In *Allah Is Not Obligated*: Isotopic, Symbolic Path And Stylistic Value

Dorgelès HOUËSSOU¹

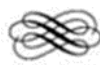
Université Alassane Ouattara, Bouaké | Côte d'Ivoire
dorgeleshouessou@yahoo.fr

Résumé : En partant de l'idée que le stéréotype est un considérant de sémiologie, voire de construction du sens puissamment expressif, qui met en rapport la vie sociale, ses signes constitutifs et leurs articulations spécifiques (Amossy, 1991 : 9), cette contribution interroge la praxis de l'espace carcéral en tant que stéréotype, par le biais du fonctionnement stylistique de l'isotopie de la prison dans *Allah n'est pas obligé* d'Amadou Kourouma. Le corps, bien sûr, en tant que trajet thématique majeur dans cette œuvre, est le premier discours-énoncé constitutif du déploiement de l'espace carcéral (Andrieu & Boëtsch, 2008). Contenu sémantique itératif, l'isotopie rend également compte de la divergence et de la congruence des figures de l'emprisonnement comme unités de signification systématiques, stylistiques et symboliques dans une perspective de construction stéréotypique. Ce sont notamment la prise d'otage, le triptyque sanction-amputation-exécution, la nudité/le viol et l'enrôlement.

Mots-clés : Stéréotype, stylistique, sémiologie, isotopie, espace carcéral, corps, symbolique.

Abstract : Considering that the stereotype is a consideration of semiology, even of the construction of powerfully expressive meaning, which connects social life, its constituent signs and their specific articulations (Amossy, 1991: 9), this contribution questions the praxis of prison space as a stereotype, through the stylistic functioning of the isotopia of the prison in Amadou Kourouma's *Allah is not obligated*. The body, of course, as a major thematic journey in this work, is the first discourse-statement constituting the deployment of the prison space (Andrieu & Boëtsch, 2008). Iterative semantic content, isotopia also accounts for the divergence and congruence of the figures of imprisonment as systematic, stylistic and symbolic units of meaning in a stereotypical construction perspective. These include hostage taking, the sanction-amputation-execution triptych, nudity/rape and enlistment.

Keywords: Stereotype, stylistics, semiology, isotopia, prison space, body, symbolism.



¹ Auteur correspondant : DORGELES HOUËSSOU | dorgeleshouessou@yahoo.fr

La sémiologie est peut-être appelée à s'absorber dans une trans-linguistique, dont la matière serait tantôt le mythe, le récit, l'article de presse, bref tous les ensembles signifiants dont la substance première est le langage articulé, tantôt les objets de notre civilisation, pour autant qu'ils sont parlés (à travers la presse, le prospectus, l'interview, la conversation et peut-être même le langage intérieur, d'ordre fantasmatique). [...] nous espérons élargir peu à peu l'étude des communications de masse, rejoindre d'autres recherches, contribuer avec elles à développer une analyse générale de l'intelligible humain. (Barthes, 1964 : 2-3)

Cet appel de Barthes fait de la sémiologie une science de la signification dont l'objectif est de modaliser les processus de production du sens en tant qu'elle est applicable dans tous les domaines de la communication. Il en fait surtout ce que certains chercheurs peinent à admettre : un lieu de recherches transdisciplinaires. Nous nous intéressons donc dans cet article à l'articulation entre la sémiologie et la stylistique à travers le champ de l'expressivité symbolique. Pour Saint-Gérard, la stylistique

requiert une connaissance critique de l'histoire des modèles, des conditions de réception de l'objet artistique et des vecteurs de sa transmission. Mais aussi une rigoureuse régulation du commentaire analytique, variable selon l'être du commentateur et la nature des objets qu'il examine. Et c'est pourquoi, le style, dans sa dimension sémio-stylistique, ne peut pas faire l'économie d'une éthique, constituant obligé du langage en emploi, de sa théorisation et des discours sur cette théorisation. (Saint-Gérard, 1995 : 21)

Molinié en convient pour qui « La sémiostylistique est bien une stylistique : elle scrute les lignes d'une esthétique (verbale) ; elle est aussi une sémiotique. Pour deux raisons essentielles. On cherche à construire des modèles de fonctionnement et d'interprétation » (Molinié & Viala, 1993 : 9). Du point de vue du stéréotype, il est possible de procéder à une analyse compositionnelle et pragmatique du sens. Aussi étudierons nous l'aventure isotopique du carcéral dans Allah n'est pas obligé. L'isotopie de la prison et les imaginaires qu'il charrie, qui constitue, en effet, l'un des contenus sémantiques itératifs les plus récurrents dans cette œuvre, s'y déploie à partir d'une symbolique riche de sens. Pour Ricoeur, il y a symbole, « là où l'expression linguistique se prête par son double sens ou ses sens multiples à un travail d'interprétation ». Il est donc un faisceau de sens lié au déploiement thématique du carcéral et dont le traitement est indissociable des effets et des affects suscités comme le note Bernard :

Situés tout entiers dans la sphère vitale, les symboles portent et délivrent une charge affective ". Si nous concevons l'affectivité comme la résonance dans la conscience de la relation existentielle du vivant à son milieu – pour l'homme ce sera le cosmos, la société, le monde du Royaume –, milieu perçu comme permettant la complétude du vivant ou comme le menaçant, nous saisissons comment le symbole qui exprime précisément le mouvement vital s'accompagne nécessairement d'une réaction affective. (Bernard, 1973 : 1126)

Dans une perspective sémiologique, cette étude vise donc à problématiser l'identification des récurrences de contenu de la notion du carcéral à travers la multiplicité des figures campées par celle-ci. L'approche stylistique et rhétorique (Molinié, 2011[1986]) consistera, quant à elle, à relever la nature des relations développées entre les occurrences du carcéral du point de vue de leur parenté sémantique, afin d'évaluer les structures et modalités de l'efficace dans l'énoncé du narrateur.

Au titre de l'ancrage conceptuel, la diachronie de l'enfermement comme indice mythogénétique d'un préconçu collectif permettra de situer le stéréotype du corps en tant que prison. Un balayage de la perspective axiologique ce celui-ci l'explorera sous ses valeurs que sont le mal nécessaire et le mal fondamental. L'exploration en corpus sera le lieu d'analyser les figures symboliques de l'enfermement en lien avec le stéréotype du

corps carcéral. Ce sont notamment la prise d'otage, le triptyque *sanction-amputation-exécution*, *la nudité/le viol et l'enrôlement*.

1. Ancrage conceptuel

1.1. Diachronie de l'enfermement : la construction d'un stéréotype

Le mot « prison » d'après le TLFI² provient du latin *pre(n)siōnem*, de l'accusatif de *pre(n)siō*, contraction de *prehensio* « action d'appréhender au corps » (prendre), devenu *preison*, puis *prison*, sous l'influence de *pris*, participe passé de prendre. On perçoit donc dès les origines du mot l'idée de prendre possession d'un corps, celle de déposséder un individu de son corps et de tous droits sur lui-même. Qu'elles soient infectes et putrides (geôles), souterraines, sombres et non aérées (fosses), ou encore si exigües qu'il soit impossible de s'y tenir debout ou allongé (cachot), les prisons ont évolué en espaces plus ou moins viables. Y sont donc attachés les sèmes de « force », « puissance » et « pouvoir » comme le remarque Di Meo :

C'est dans des écrits datant aussi de la fin du XIe siècle que des sens de « fermer », légèrement décalés du précédent, mais finalement assez complémentaires de celui-ci (fortifier), ont pu être repérés. Celui de « fixer » ou « d'attacher » une chose est de ceux-là. Sens complémentaire, car attacher ou fixer un objet, n'est-ce pas, justement, au prix de sa mobilité et, d'une certaine façon, de sa liberté, le renforcer, lui conférer une plus grande résistance à l'enlèvement ? Cette dernière acception de « fermer » renvoie, en définitive, comme la première, à un principe de fortification d'un espace. (Di Meo, 2009 : 7)

Ladite fortification sera encline aussi bien à retenir, qu'à protéger de l'accès d'autrui. On retrouve d'ailleurs ces usages du verbe dans des documents écrits datant du milieu du XIIe siècle. Ceux-ci :

relatent l'action de « construire un château » (1155), ou celle de « fortifier une place » (1160). Dans cette filiation sémantique, un glissement s'effectue de l'idée générale de fortifier, de rendre plus fort, vers celle de « barricader » et de « clore », soit fermer dans une optique quasi contemporaine qui se banalise à partir de 1175. Un peu comme si la force et, par-delà, la puissance, le pouvoir, exigeaient de façon à la fois concrète et métaphorique la fermeture, cette mère de l'enfermement. (Di Meo, 2009 : 7)

Le mot enfermement est donc au cœur d'un jeu de force et de puissance où des pôles opposés s'expriment. Il est encore le substrat de celui de prison car celui qui est « pris » donc « appréhendé » est nécessairement réduit à la faiblesse, à l'impuissance et à l'assujettissement. Il est de facto victime d'un mécanisme de « fortification » sur lequel il ne peut avoir prise. Le ligotage ou la mise aux fers (« fixer » ou « attacher ») en est le déploiement le plus évident en sorte que chaque espace foulé par un détenu devient métonymiquement un espace carcéral contigu à celui du corps ligoté ou mis aux fers. Le mythe de la prison dorée rappelle certainement que tout espace même le plus huppé et paradisiaque est susceptible de constituer une prison par la co-spatialisation du corps en tant qu'objet carcéral.

1.2. La prison et le corps

L'histoire de la prison est de facto celles des sociétés humaines car elle s'inscrit irrémédiablement dans la dynamique de la gouvernance de l'homo-sapiens. Gérer des hommes prédéterminés à cohabiter au sein d'une même société, c'est entrevoir les relations de pouvoir et de coercition qui fondent nécessairement celle de liberté et de bonheur. Le pouvoir est donc destiné, en théorie du moins, et dans une perspective

² Trésor de la Langue Française Informatisé : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/prison>

idéaliste, à garantir les libertés individuelles, au nom de la liberté collective dont elles sont constitutives. Ce rapport dialectique impose cependant que la liberté individuelle soit réprimée, brimée et phagocytée lorsqu'elle menace la stabilité sociale. Mais la prison en dépit de son caractère avilissant ne constitua une peine en elle-même qu'à partir du XVIIIème siècle. La plupart des sociétés antiques et moyenâgeuses y voyaient, non pas le châtement, mais le lieu d'attente du jugement qui constituait inéluctablement à endolorir le corps.

Le condamné recevait donc des coups, était amputé ou mutilé voire exécuté par pendaison ou décapitation. L'enfermement n'était alors conçu que comme précaution devant servir à prévenir et empêcher la fuite du condamné. L'idée était alors que le mal s'expiait dans la douleur faite au corps et dans la mort et que les meurtrissures physiques à caractère public marquaient plus vivement les esprits dans une optique dissuasive par l'exemplarité. Cela est notamment notifié par Foucault qui inventoriait les transformations institutionnelles en la matière s'est demandé si la disparition officielle des supplices n'avait pas donné lieu à des manières de sanctionner moins ostentatoires mais tout aussi décisive :

le jury adopté presque partout, la définition du caractère essentiellement correctif de la peine, et cette tendance, qui ne cesse de s'accroître depuis le XIXe siècle, à moduler les châtements selon les individus coupables ? Des punitions moins immédiatement physiques, une certaine discrétion dans l'art de faire souffrir, un jeu de douleurs plus subtiles, plus feutrées, et dépouillées de leur faste visible, cela mérite-t-il qu'on lui fasse un sort particulier, n'étant sans doute rien de plus que l'effet de réaménagements plus profonds ? Et pourtant un fait est là : a disparu, en quelques dizaines d'années, le corps supplicié, dépecé, amputé, symboliquement marqué au visage ou à l'épaule, exposé vif ou mort, donné en spectacle. A disparu le corps comme cible majeure de la répression pénale. (Foucault, 1975 : 14-15)

L'ère moderne serait donc soucieuse de protéger le corps des détenus de toutes exactions et la prison en elle-même serait passée du statut de séjour imposé dans l'attente du châtement au statut du châtement même. Mais l'évolution institutionnelle observée par Foucault vise-t-elle moins la disparition de la théâtralisation de la peine que celle du « corps comme cible majeure de la répression pénale » ? Foucault lui-même semble ici revenir sur ce postulat en vue de le nuancer quelque peu car dans son évolution :

La punition tendra donc à devenir la part la plus cachée du processus pénal. Ce qui entraîne plusieurs conséquences : elle quitte le domaine de la perception quasi quotidienne, pour entrer dans celui de la conscience abstraite ; son efficacité, on la demande à sa fatalité, non à son intensité visible; la certitude d'être puni, c'est cela, et non plus l'abominable théâtre, qui doit détourner du crime; la mécanique exemplaire de la punition change ses rouages. De ce fait, la justice ne prend plus en charge publiquement la part de violence qui est liée à son exercice. Qu'elle tue, elle aussi, ou qu'elle frappe, ce n'est plus la glorification de sa force, c'est un élément d'elle-même qu'elle est bien obligée de tolérer, mais dont il lui est difficile de faire état. (Foucault, 1975 : 15)

La violence est donc nécessairement liée à l'exigence de justice à l'origine du carcéral. Si le tribut du corps s'est largement réduit, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore aujourd'hui la cible de maintes pratiques avilissantes dans la perspective carcérale. Les fouilles au corps et les coups donnés à la matraque en sont la preuve inéluctable. Deux raisons au moins justifient l'inséparabilité du corps et de la punition.

La première relève de la psychanalyse (Joanne & Ouard, 2009) qui atteste que le Moi en tant qu'instance de la personnalité incarne l'unicité de la personnalité. Or le Moi en tant que représentation de la conscience est inséparable des états et des actes liés au corps qui en est le versant empirique. La seconde d'un point de vue phénoménologique confirme la dialectique du corps et de la psyché puisqu'elle stipule que la singularité du Moi à la

différence de l'Autre se fait fondamentalement à partir du corps car « c'est à travers le corps, la peau frontière de mon être, que l'immanence du Moi va se constituer. » (Joanne & Ouard, 2009 : 23) Moles et Rohmer l'ont d'ailleurs érigé en principe :

La première preuve de l'existence, nous rappelle Le Corbusier, c'est d'occuper l'espace. L'espace est une denrée vitale pour l'être animé, puisque l'animation de celui-ci ne peut se manifester que dans un espace qui l'environne, dans une sphère d'action. Le Co-volume de l'être, celui au-dessous duquel il ne peut descendre, c'est le volume de son corps. [...] Mais l'être biologique n'existe que dans des volumes propres qui sont la substance géométrique de ses actes et qui constituent une denrée nécessaire à l'exécution de ceux-ci. (Moles & Rohmer, 2006/1972 : 37)

1.3. La perspective axiologique

Le mal nécessaire

Comme le révèle Andrieu, « [l]a prison est une prise de corps qui a trois fonctions : priver de liberté par une mesure de sûreté et de coercition dans un lieu de prévention, d'éducation mais aussi de punition. Elle est par définition construite pour faire l'économie des supplices, de la mort et de l'exil. (ANDRIEU 2008, 260)

En sa dimension normative, la prison vise à punir et châtier certes mais elle nourrit surtout le dessein de dissuader le potentiel contrevenant à la loi, et celui de resocialiser/réhabiliter le détenu en sorte de le rendre utile à la société. La figure du prisonnier est donc celle d'un être dangereux, déviant, asocial etc. que la prison doit servir à transformer. Ce qui en fait un mal oui mais un mal nécessaire à la vie communautaire. Il faut en effet que le fautif incarcéré, déchu de ses droits à la liberté parce qu'il a indubitablement contribué à priver un autre de sa liberté, soit puni pour éviter à la victime de se rendre justice elle-même. L'enfermement exclut, bannit, isole un criminel afin de protéger la société. Il constitue donc un moyen de mise à l'écart destiné à cacher à la vue de la société, le paria, le rejeté, l'infect coupable. L'inquiétude du système judiciaire pour le corps voire la nécessité de cette inquiétude est ainsi révélée par De Champs :

La privation de liberté physique est un mal, elle produit de la douleur, elle réduit le bonheur de celui qui y est soumis. Dans le calcul des douleurs à laquelle se livre le législateur utilitariste, il est essentiel de prendre en compte toutes les douleurs qui sont effectivement infligées aux prisonniers. (De Champs, 2010 : 20)

Le mal fondamental

Dans les régimes totalitaires, le carcéral ne vise ni à punir pour corriger, ni à réhabiliter pour réinsérer le détenu. Par une curieuse alchimie en effet, la victime est présumée coupable car le but de l'enfermement ici est de réduire au silence les voix dissonantes et d'éliminer l'opposition. Face à la colonisation instituant l'emprisonnement en Afrique noire certains penseurs ont estimé que le carcéral n'avait rien de positif :

La malédiction selon moi n'était autre chose que la prison de l'Afrique traditionnelle. Tout enfant qui s'opposait à ses parents et donc à la société des vieux, était maudit, c'est-à-dire à l'écart de la communauté. Tout malheur qui lui arrivait par la suite apparaissait comme un anneau de la chaîne du châtement divin ou des forces occultes au service des anciens (Ly, 1997 : 359).

La malédiction, le bannissement sont donc des figures symboliques de l'incarcération comme châtiment. Elles semblent cependant moins violentes pour le corps que la prison ici perçue comme instrument de domination coloniale. Comme le dira Fanon, « le monde colonisé est un monde coupé en deux. La ligne de partage, la frontière en est indiquée par les casernes et les postes de police » (Fanon, 2002/1961 : 47). L'idée de la prison comme symbole de la colonisation est si répandue que celle-ci y est résumée par maints observateurs. Florence Bernault notamment établit de même un rapport de contigüité entre le totalitarisme colonial et le fait carcéral.

Que dévoilent les prisons sur la nature de la domination coloniale ? Sans doute qu'elle fut, plus que tout autre chose, une entreprise de conquête ininterrompue. Conquête : c'est-à-dire une hégémonie incomplète et aléatoire, toujours en train de s'établir au gré des initiatives des gouvernements et des colonisés, de leurs rapports de force et intérêts respectifs (Bernault, 1999 : 62).

Blanchard et Glasman en concluent aussi leur réflexion sur le maintien de l'ordre :

Au final, sous couvert de n'en parler qu'à demi-mot, l'État colonial tend parfois à se fondre tout entier dans la question du maintien de l'ordre. Dès lors, c'est dans la définition de l'objet que se situe un des principaux défis se posant aux historiens et aux historiennes du maintien de l'ordre colonial. (Blanchard & Glasman, 2012 : 13)

Dans un contexte comme celui de la guerre civile, que l'auteur associe à la mauvaise préparation des indépendances et par conséquent à une néocolonisation et dont le roman-corpus retranscrit le cours, on peut aisément imaginer que la prison n'est guère un démembrement du système judiciaire dans la mesure où ce dernier est inopérant au même titre que les institutions fondamentales de la société. Le chef de guerre en maître absolu est seul à décider du sort de ceux qui représentent un rapport de force négligeable en comparaison de sa puissance de feu.

L'exécution, qu'on peut aussi envisager symboliquement comme un seuil paroxystique de la soustraction des corps à la vue (emprisonnement, bannissement etc.), peut aboutir à l'impensable génocidaire qui fonde son actualisation sur le traitement du corps :

Par hypothèse, un invariant anthropologique semble parcourir toute formation sociale : cette dernière construit des représentations du dehors et de l'Autre qui instituent sa propre identité. Parmi les conditions de possibilités historiques du génocide - par excellence événement total -, l'identification et la désignation du groupe cible est une modalité qui semble universelle. (...) Dans les processus génocidaires que nous avons pu analyser, le corps est le réceptacle privilégié de cette identification, le lieu de projection de stigmates qui renvoient à ces séries de caractères. Sur le corps substantialisé de l'Autre (ici, racialisé), se fantasment les représentations qui justifient le génocide. (Bancel, 2008 : 149)

Le stéréotype est donc un discours social, plus précisément un impensé discursif auquel peut recourir un narrateur dans le cadre d'une fiction à visée historique comme c'est le cas dans *Allah n'est pas obligé*.

1.4. Généralités sur le stéréotype

Il est convenu d'entendre par l'expression "discours stéréotypé", « Un ensemble de croyances partagées à propos des caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements, propres à un groupe de personnes. » (Yzerbyt

& Schadron, 1999 : 129). Ainsi le stéréotype, comme l'ethos, peut tout aussi bien concerner l'individu que le groupe social ou encore une échelle collective plus englobante telle que la nation, le continent etc. Il s'agira du stéréotype collectif. On peut aussi remarquer que les stéréotypes sont évolutifs en ce sens qu'ils peuvent s'actualiser dans des conditions particulières de réussite. Pour Yzerbyt & Schadron,

ils constituent un héritage, une information de base, qui permet aux observateurs d'aborder les situations nouvelles sans être excessivement démunis. Étant donné ce rôle, il n'est pas étonnant qu'ils ne puissent pas facilement être remis en question par des informations nouvelles. Au contraire, ce sont ces schémas anciens qui détermineront souvent la lecture des données nouvelles. (159)

Pour Amossy, le stéréotype est une sorte de boucle réflexive. Autant elle est le produit du socius et de la doxa, autant elle influence ces derniers dans un mouvement concentrique permanent, une sorte d'aller-retour sans fin.

Le stéréotype, c'est le prêt-à porter de l'esprit. C'est l'idée préconçue que nous nous faisons (...) Il va sans dire que cet imaginaire social est en prise sur les textes et l'iconographie de son époque. Il s'en inspire et s'en nourrit incessamment (...) Aujourd'hui la presse, la B. D., les best-sellers, le cinéma, la publicité, ne cessent de renforcer ou de forger à notre usage des stéréotypes de tout acabit. Réciproquement, la production culturelle se nourrit des images qui circulent dans la société contemporaine. (1991, 9)

En tant que construction sociale, le stéréotype peut aussi bien être encodé de l'intérieur que de l'extérieur. Dans ce cas on parle de stéréotypes auto- ou hétéro-attribués. Les premiers renvoient à un ensemble de désignations qu'un individu ou un groupe s'impose. Dans le second cas, il s'agit de celles que tout individu disqualificateur peut générer. Les deux peuvent coïncider dans certains cas. Par exemple, le stéréotype de la cruauté des chefs de guerre longuement développé dans *Allah n'est pas obligé*, est d'abord construit par ces derniers dont l'objectif est de susciter terreur et effroi. Aussi bien les victimes que les adversaires reprennent ledit stéréotype en vue de les disqualifier, là où cette renommée sert leurs intérêts de propagande et d'ego de puissance.

2. Le corps carcéral et les figures symboliques de l'enfermement : exploration en corpus

2.1. La prise d'otage

Le narrateur-personnage relate de nombreuses prises d'otages observées tout au long des pérégrinations dont il nous fait mention à travers le Libéria et la Sierra Leone en guerre civile. Nous en retiendrons deux à titre illustratif. La première se matérialise dans l'extrait suivant :

C'est tout le village de Niangbo qui avait été pris en otage par quatre bandits de grand chemin. Les mêmes quatre qui s'étaient emparés des propriétaires associés de Sanniquellie. Ils avaient emprisonné le chef de village et des notables de la ville de Niangbo. Les quatre s'étaient placés aux quatre points cardinaux. C'est eux qui avaient tué les enfants-soldats. Dès qu'ils ont disparu dans la forêt, tous les villageois sont sortis. (Kourouma, 2000 : 59)

Ce passage présente d'emblée un contraste arithmétique entre le nombre des preneurs d'otages et celui supposé des personnages pris en otage. Ces derniers sont multiples comme en témoigne leur diversité enchâssée par une sorte d'anadiplose sémantico-

narrative : « C'est tout le village de Niangbo ... tous les villageois sont sortis ». L'idée de la multiplicité des victimes s'exacerbe à travers l'énumération des individus capturés. Il s'agit premièrement des « propriétaires associés de Sanniquellie », personnages riches et puissants, exploitants miniers et agricoles ayant des soldats à leur disposition pour assurer leur sécurité. Il s'agit deuxièmement du « chef de village et des notables de la ville de Niangbo », incarnant le pouvoir politique censé protéger les villageois. Troisièmement, les « enfants-soldats » que le narrateur a lui-même présenté comme d'efficaces combattants ont été assassinés par les ravisseurs du village. Ceux-ci ont donc réduit à néant les vellétés de résistance des habitants de Niangbo. La terreur qu'ils imposent à leurs victimes est surtout liée à leur si petit nombre : « quatre ». Dans cet extrait le numéral est repris quatre fois - est-ce là une sorte de mise en abyme formelle ? - mais c'est surtout la disposition géographique des ravisseurs qui est déterminante car ceux-ci se confondent « aux quatre points cardinaux » devenant ainsi partie prenante de l'horizon. Leur emprise est telle que seul leur départ libère les villageois. Le corps ici emprisonné - au-delà du réel emprisonnement du chef et de ses notables - c'est le village tout entier comme émanation de la centralité du Moi-ici-et-maintenant, sujet qui en phénoménologie ne peut constituer son identité qu'en rapport avec la jonction des espaces corporels et vitaux : d'où la détermination de l'identité culturelle par l'identité géographique. Si la prison traditionnelle est traumatisante combien l'est plus encore un espace de vie intime lorsqu'il est assailli et que l'on s'y trouve comme pris au piège ?

Le second extrait ci-dessous relate une prise d'otage assortie d'une demande de rançon :

Il kidnappa deux cadres blancs de la plantation. Quand il les eut en lieu sûr, il envoya un ultimatum aux dirigeants de la plantation. Dans cet ultimatum, de quoi menaçait-il ? Il disait que si, dans vingt-quatre heures, s'il n'avait pas sa part dans les royalties, ils allaient recevoir les deux têtes des deux blancs au bout de deux fourches portées par deux personnes. Sans faute ! Sans faute ! Et tout le monde savait que l'illumine Johnson en était capable ; il allait le faire. Walahe ! Le soir même, trois autres cadres blancs venant de la plantation se présentèrent au portail du camp de Johnson. Ils arrivèrent en amis, mais pas les mains vides. Ils avaient avec eux des attachés cases, six attachés cases, deux par personne. Nous n'avons pas vu ce que ça contenait, ces attachés cases...

Ils étaient pressés, voulaient se faire recevoir par Johnson gnona-gnona. Comme des diarrhéiques qui vont au dépotoir de derrière les cases. Johnson les reçut bien. Ils discutèrent comme des vrais copains. Ils burent la bière ensemble en copains. Johnson avec des grands éclats de rire les frappa sur les épaules. Puis les blancs sortirent du camp à cinq, trois plus deux. Il y avait les cinq têtes sur les dix épaules. Faforo (cul du père) ! (Kourouma, 2000 : 74)

La logique du kidnapping est quelque peu paradoxale. Un individu est fait prisonnier parce que le ravisseur souhaite échanger sa liberté et sa vie contre un bien. Le kidnapping fait donc deux types de victimes : une victime qui subit dans sa chair l'acte de plein fouet mais que le ravisseur ne peut pas totalement malmenier puisqu'il a besoin d'elle pour mener à bien son chantage, et une autre victime mentale qui par la brutalité du manque qui lui est imposé à travers le rapt d'un corps faisant partie de son panthéon identitaire, subit un traumatisme de densité sensiblement équivalente à celle du traumatisme vécu par l'individu kidnappé. Ce passage reprend le procédé de la répétition des nombres relevé il y a peu : « ils allaient recevoir les deux têtes des deux blancs au bout de deux fourches portées par deux personnes. Sans faute ! Sans faute ! ». La répétition a ici un double rôle thématique et rythmique. Elle insiste sur l'inconsistance et la précarité de l'articulation entre les têtes des victimes et leurs épaules et imprime du même coup l'importance de la

perte que les proches des kidnappés devront subir en cas de non obtempération. D'un point de vue énonciatif donc, cette formulation est paradoxalement ambivalente dans la mesure où l'effet pragmatique de cette répétition est fonction du destinataire. Pour l'énonciataire diégétique, elle est horrible et inspire la crainte, le désarroi et l'horreur alors que pour le lecteur, elle inspire l'humour et le rire quant à la précision si machiavélique de l'exécution des victimes par décapitation. La suite de l'extrait confirme bien la tonalité humoristique de ce passage avec l'emploi d'une litote « Nous n'avons pas vu ce que ça contenait, ces attachés cases... » et d'une comparaison drôlatique : « Comme des diarrhéiques qui vont au dépotoir de derrière les cases ». La première est tellement explicitée par le contexte (royalties) que la supposée ignorance du narrateur quant au contenu des serviettes est forcément drôle. La seconde l'est encore plus car il s'agit d'une comparaison certes triviale mais dont le comparant par réduction métonymique (la diarrhée) semble, en matière de contraintes physiologiques, plus pressante que le comparant (la peur). Enfin l'obsession arithmétique du narrateur refait surface à la fin de cet extrait où ce dernier semble s'étonner humoristiquement de ce que cinq individus aient chacun sa tête : « Puis les blancs sortirent du camp à cinq, trois plus deux. Il y avait les cinq têtes sur les dix épaules », là où le stéréotype de la cruauté recommandait leur décapitation.

2.2. La sanction - l'amputation - l'exécution

Ces trois figures stéréotypiques du carcéral foisonnent dans l'œuvre. La première est par nature intrinsèquement liée à l'enfermement avec lequel elle entretient une affinité isotopique par contiguïté. Elle est par exemple illustrée dans l'extrait suivant :

Tous les hommes de l'univers entier avaient eu marre de voir au Liberia les nègres noirs africains indigènes s'égorger comme des bêtes sauvages ivres de sang. Le monde entier avait eu marre de voir les bandits de grand chemin qui se sont partagé le Liberia commettre des atrocités. (Atrocité signifie crime horrible.) Les gens dans le monde ne voulaient plus les laisser faire, les bandits. Les États se sont adressés à l'ONU et l'ONU a demandé à la CDEAO (Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest) d'intervenir. Et la CDEAO a demandé au Nigeria de faire application de l'ingérence humanitaire au Liberia. (Ingérence humanitaire, c'est le droit qu'on donne à des États d'envoyer des soldats dans un autre État pour aller tuer des pauvres innocents chez eux, dans leur propre pays, dans leur propre village, dans leur propre case, sur leur propre natte.) Et le Nigeria, le pays le plus peuplé de l'Afrique et qui a plein de militaires, ne sachant qu'en faire, a envoyé au Liberia son surplus de militaires avec le droit de massacrer la population innocente civile et tout le monde. (Kourouma, 2000 : 63)

Ce passage est révélateur de la posture dénonciatrice de l'auteur. En effet celui-ci par le biais de son narrateur n'épargne aucun des acteurs du conflit libérien. Il est vrai que le premier syntagme est hyperbolique car certains hommes dans l'univers ne se sont pas sentis concernés par cette guerre au Libéria et ceci constitue manifestement l'implicite de cet énoncé. La preuve en est que l'accumulation appellative à axiologie négative par enchâssement « nègres noirs africains indigènes » pose la vanité de l'objet référentiel ci désigné et donc le désintérêt consubstantiel à son état. La double comparaison qui suit « s'égorger comme des bêtes sauvages ivres de sang » transfère aux acteurs du conflit évoqué des caractères animaux. Si ce zoomorphisme est dégradant en soi combien l'est davantage l'anthropomorphisme duquel il se dédouble à travers l'emploi expressif de l'épithète « ivres » ici attribué aux animaux ? On remarquera du reste la multiplicité des condamnations : « Tous les hommes de l'univers entier », « Le monde entier », « Les gens

dans le monde », « Les États ». Celles-ci par désignation anaphorique rappellent la lourdeur procédurière des organismes supranationaux dont les ballets incessants ont laissé perdurer le conflit avant d'intervenir militairement pour obliger les belligérants à mettre fin à l'antagonisme.

Seulement ce nouvel usage de la force semble être une prise d'otage, il s'apparente à une mise sous tutelle de l'autorité étatique d'où l'effet carcéral. Cette ingérence, puisque c'est ainsi que la nomme le narrateur quoique poursuivant un but humanitaire n'en est pas moins contraignante comme sanction imposée à un État incapable de se sécuriser. De fait Birahima la définira ainsi : « (Ingérence humanitaire, c'est le droit qu'on donne à des États d'envoyer des soldats dans un autre État pour aller tuer des pauvres innocents chez eux, dans leur propre pays, dans leur propre village, dans leur propre case, sur leur propre natte.) ». L'effet de la présente gradation descendante est de montrer combien l'ubiquité carcérale s'est manifestée ne laissant aucune espèce de répit aux victimes. Pour Bonhomme : « la gradation agence plusieurs éléments de même nature selon un ordre progressif (...) si les éléments suivent une progression croissante on a une gradation ascendante. Si la succession des éléments est décroissante, on parle de gradation descendante ». (Bonhomme, 1998 : 45-46). Dans cette occurrence, les indices isotopiques du lieu (pays, village, case, natte) sont décroissants. La totalité des composantes nationales a été victime de la force d'interposition de l'ECOMOG car « le Nigeria, le pays le plus peuplé de l'Afrique et qui a plein de militaires, ne sachant qu'en faire, a envoyé au Liberia son surplus de militaires avec le droit de massacrer la population innocente civile et tout le monde ».

Ce dernier syntagme réactualise et amplifie la désignation anaphorique mentionnée plus haut et fait de ce passage une redondance par l'absurde car il se résumerait par le récit minimal : « Tout le monde a exigé le massacre de tout le monde ! ».

Ce second extrait est illustratif de l'amputation qui constitue une symbolisation récurrente dans le récit de Birahima :

À la fin du cinquième jour de ce régime de retraite drastique (drastique signifie d'une rigueur et d'une sévérité excessive), la solution lui vint naturellement sur les lèvres, sous forme d'une expression lapidaire : « Pas de bras, pas d'élections. » (Lapidaire signifie qui est simple et concis.) C'était évident : celui qui n'avait pas de bras ne pouvait pas voter. (Évident signifie d'une certitude facile à saisir ; clair et manifeste.) Il faut couper les mains au maximum de personnes, au maximum de citoyens sierraléonais. Il faut couper les mains à tout Sierra-léonais fait prisonnier avant de le renvoyer dans la zone occupée par les forces gouvernementales. Foday donna les ordres et des méthodes et les ordres et les méthodes furent appliqués. On procéda aux « manches courtes » et aux « manches longues ». Les « manches courtes », c'est quand on ampute les avant-bras du patient au coude ; les « manches longues », c'est lorsqu'on ampute les deux bras au poignet.

Les amputations furent générales, sans exception et sans pitié. Quand une femme se présentait avec son enfant au dos, la femme était amputée et son bébé aussi, quel que soit l'âge du nourrisson. Autant amputer les citoyens bébés car ce sont de futurs électeurs. (Kourouma, 2000 : 81)

Ce passage confirme l'esthétique de l'absurde dans cette œuvre de Kourouma. Le prétexte annoncé pour l'amputation générale à savoir le vote constitue un argument aussi cruel que vague. N'étant point logiquement fondé à moins que les amputations ne soient réalisées à très grande échelle, les élections ont bel et bien eu lieu car le jour du vote venu : « Tout le

monde va dans les bureaux de vote. Même les nombreux manchots et surtout les manchots. Les manchots votent quand même. Ils entrent dans l'isoloir avec un ami ou un frère pour accomplir leur devoir » (Kourouma, 2000 : 82). La détermination du chef de guerre est ici matérialisée par un double emploi anaphorique. Le premier est celui de la modalité du devoir « Il faut couper les mains... Il faut couper les mains », cette exigence macabre est associée à une cible diversement désignée par le second emploi anaphorique : « au maximum de personnes, au maximum de citoyens sierra-léonais... à tout Sierra-léonais fait prisonnier ». Que relève ce procédé d'insistance ? La généralisation de la victime, victime de son identité sierra-léonaise dont elle est manifestement prisonnière mais aussi victime de l'emprisonnement illicite censé conduire à son amputation donc à être emprisonnée dans son propre corps.

L'idée du corps comme espace de la dépossession de soi est d'ailleurs matérialisée par le narrateur lorsqu'il emploie une métaphore vestimentaire pour le désigner. Ainsi les expressions « manches courtes » et « manches longues » vont désigner certes métaphoriquement le mode de l'amputation lui-même comme modèle vestimentaire mais aussi et surtout métonymiquement les victimes amputées. Par ce truchement, le bourreau, dont le régime énonciatif du discours direct matérialisé par les guillemets affirme qu'il est à l'origine de cette nomination, s'arroge le droit de déposséder sa victime de son corps et de lui en imposer un autre au gré de son humeur. Le corps ainsi déstructuré, ravalé au rang de vêtement n'en est pas pour autant un vêtement quelconque mais bel et bien un vêtement symbolique de contrition : la camisole de force. Du reste cette conclusion s'arrime bien au domaine notionnel de la médecine que le narrateur a ironiquement cristallisé dans le lexème « patient ». La scène décrite où une femme se présenterait avec son bébé relève bien de l'ubuesque car les amputations ne furent pas volontaires, loin de là. D'où un usage litotique de la représentation de la violence conduisant à l'amputation. Comme si le paroxysme de celle-ci méritait d'être ainsi symboliquement atténué.

Nous n'identifions pas l'exécution au nombre des dérivés symboliques du carcéral pour la raison que l'exécution constitue une fin poursuivie par l'enfermement. Aussi est-elle distributive de toutes les autres formes de séquestration dont elle peut sanctionner l'issue. L'exécution est ici entendue comme objet et conséquence de l'amputation lorsque celle-ci évolue en décapitation punitive et en démembrement morbide post-mortem. C'est le cas dans ce passage :

Et une fois par terre, des souliers, des poings, dans une bouffée délirante de rire (délirante signifie prise par une exaltation et un enthousiasme extrêmes), il s'acharna sur Samuel Doe (...) Il le prit par l'oreille, le fit asseoir. Il lui coupa les oreilles, l'oreille droite après l'oreille gauche : « Tu veux discuter avec moi. Voilà comme je discute avec un homme du démon. » Plus le sang coulait, plus Johnson riait aux éclats, plus il délirait. Le Prince Johnson commanda qu'on coupe les doigts de Samuel Doe, l'un après l'autre et, le supplicé hurlant comme un veau, il lui fit couper la langue. Dans un flot de sang, Johnson s'acharnait sur les bras, l'un après l'autre. Lorsqu'il voulut couper la jambe gauche, le supplicé avait son compte : il rendit l'âme. (Rendre l'âme, c'est crever.) (Kourouma, 2000 : 84)

Au début du passage, la victime est en vie. Elle fait néanmoins l'objet de molestations par le corps de l'agresseur (des souliers métonymiques des pieds et des poings). Son statut de prisonnier l'empêchant de se défendre, son désespoir ne peut qu'être amplifié par l'attitude d'un agresseur en pleine extase jubilatoire de pouvoir ainsi malmener son ennemi. L'incursion du discours direct dans ce récit relève au moins deux faits. Le premier

est la construction d'un ethos narratif de témoin véridique pour le personnage-narrateur dans la mesure où le sujet de l'exaction est un personnage historique ; le deuxième est de corroborer à travers le vocabulaire axiologique du totalitarisme religieux (démon), la véracité des excès sadiques que le lecteur aurait peut-être peine à croire. L'on comprend dès lors le paradoxe qui sous-tend cette gradation ascendante tripartite lors de la décapitation de la victime : « Plus le sang coulait, plus Johnson riait aux éclats, plus il délirait ».

Le passage ci-dessous témoigne aussi de la cruauté et du sadisme qui anime le personnage du chef de guerre Johnson :

Johnson délirant, dans de grandes bouffées de rire, commanda. On enleva le cœur de Samuel Doe. Pour paraître plus cruel, plus féroce, plus barbare et inhumain, un des officiers de Johnson mangeait la chair humaine, oui, de la vraie chair humaine. Le cœur de Samuel Doe fut réservé à cet officier qui en fit une brochette délicate et délicieuse. Ensuite, on monta rapidement un haut et branlant tréteau, en dehors de la ville, du côté là-bas de la route du cimetière. On y amena la charogne du dictateur et la jeta sur le tréteau. On la laissa exposée pendant deux jours et deux nuits aux charognards. Jusqu'à ce que le vautour royal, majestueusement, vint lui-même procéder à l'opération finale. Il vint lui arracher les yeux, les deux yeux des orbites. Le vautour royal rendait ainsi inopérante la force immanente de Samuel Doe et les pouvoirs immanents de ses nombreux fétiches. (Kourouma, 2000 : 66)

La cruauté est explicitée ici par l'accumulation « Pour paraître plus cruel, plus féroce, plus barbare et inhumain ». Ici encore, l'ethos narratif de témoin véridique est visible dans la modalisation épistémique marquée par l'adverbe d'affirmation « oui », l'épithète « vraie » et l'emploi répétitif à valeur d'insistance du syntagme « chair humaine ». Ironie encore que le double qualificatif attribué à la brochette de cœur humain que le narrateur ne dit « délicate et délicieuse » que par usurpation de voix énonciative car, ici, parle par la voix du narrateur, le soldat anthropophage. Mais le récit ne mentionne aucune compassion pour la victime. Si le narrateur-personnage est extrêmement satirique à l'endroit du bourreau nommé prince Johnson, il l'est plus encore au sujet de la victime. Sa perception axiologique de celle-ci réside certes dans l'emploi des subjectifs « charogne » et « dictateur » pour désigner la dépouille du supplicié mais aussi et surtout dans l'anonymisation de la figure du bourreau dans ce passage. La multiplicité des usages de l'indéfini « on » dans la succession des actions de décapitation post-mortem permet d'éviter un duel axiologique entre victime et bourreau. La victime est donc présentée péjorativement et ses bourreaux réduits à l'anonymat.

Par ailleurs, du point de vue de l'étymologie sociale, l'amputation post-mortem constitue un sacrilège en Afrique noire. Un impératif doxique stipule d'ailleurs que les rites funéraires ne sont dus qu'à des êtres complets et que l'absence d'un organe qui n'est pas congénitale est considérée comme un gage de tourments éternels pour l'âme d'un disparu. Cette idée puise sa source dans la croyance selon laquelle nous ne sommes pas détenteurs de notre corps mais que nous en sommes seulement les gardiens ici-bas et qu'il nous incombe de le laisser intact à notre mort. Cela explique que de nombreux vieillards africains (mêmes intellectuels) refusent, quitte à se laisser mourir, de se prêter à des opérations chirurgicales dont le principe est l'ablation d'un organe (appendicite, inflammation de la prostate, nécrose...). De fait l'amputation post-mortem est une condamnation mystique de la victime. Les récits de cannibalisme guerrier et d'ingurgitation de sang humain qui jalonnent l'œuvre, comme dans le passage ci-dessus,

reflètent bien cette idée que les attributs métaphysiques du défunt sont prisonniers de celui qui en a consommé la chair et bu de son sang. Si ce dernier se dit plus fort après coup, c'est pour la raison qu'il estime alors ne pas être solitaire mais disposer d'autant d'âmes prisonnières et esclaves condamnée à le servir qu'il a ingurgité chair et sang d'hommes.

2.3. La nudité - le viol

La nudité en tant que dévoilement contraint du corps est litotique du viol. Elle en est le symbole le plus évident dans la mesure où elle le représente par métalepse rétrospective. La mise à nue n'est-elle pas l'étape précédant le viol en lui-même ? Birahima en évoque des épisodes drolatiques mais aussi pathétiques. Comme dans ce passage :

Dans la prison, tout était mélangé, des prisonniers de guerre, des prisonniers politiques et des prisonniers de droit commun. Il y avait aussi une catégorie de prisonniers qu'on ne pouvait caser dans aucune des catégories : c'étaient les maris des femmes que le colonel Papa le bon avait décidé d'aimer. L'établissement à désensorceler pour les femmes était une pension. Une pension de luxe. Sauf que les femmes n'avaient pas le droit de sortir librement. Les femmes subissaient des exercices de désenvoûtement. Les séances de désenvoûtement se faisaient en tête à tête avec le colonel Papa le bon pendant de longues heures. On disait que pendant ces séances le colonel Papa le bon se mettait nu et les femmes aussi. Walahé ! (Kourouma, 2000 : 33-34)

Le rapport de la nudité au viol est implicite dans cet extrait. En réalité, l'un connote l'autre. Pour rappel « On parle de connotation lorsqu'on constate l'apparition de valeurs sémantiques ayant un statut spécial parce que leur nature même est spécifique : les informations qu'elles fournissent portent sur autre chose que le référent du discours et/ou parce que leur modalité d'affirmation est spécifique : véhiculées par un matériel signifiant beaucoup plus diversifié que celui dont relève la dénotation, ces valeurs sont suggérées plus que véritablement assertées, et secondaires par rapport aux contenus dénotatifs auxquelles elles sont subordonnées. » (Kerbratt-Orecchioni, [1977] 1986 : 18). Ici, le codiscours-énoncé posant que le colonel Papa le bon emprisonnait les époux des femmes qu'il désirait est en total rupture de ban avec l'euphémisme qui clôt le passage. Cet adoucissement de la violence est graduel (emprisonnement des rivaux - prétexte du désenvoûtement - tête à tête - nudité contre nudité), comme pour montrer le paradoxe constitutif d'un cruel chef de guerre soucieux de se construire un ethos d'humanité d'où le nom si évocateur de « Papa le bon ».

Les deux extraits qui suivent confirment l'incapacité de ce chef de guerre à réfréner ses pulsions libidinales :

Mais vint le tour d'une femme, une mère. Elle est descendue du car avec son bébé sur le bras. Une balle perdue avait troué, zigouillé le pauvre bébé. La mère ne se laissa pas faire. Elle aussi, elle a refusé de se déshabiller. Ils ont arraché son pagne. Elle a refusé d'entrer dans la forêt, elle est restée à côté de moi et de Yacouba. Sur le bas-côté de la route avec son bébé mort sur le bras. (Kourouma, 2000 : 27)

Le colonel Papa le bon s'est approché de la mère, de la mère avec le bébé. Il l'a regardée, puis regardée. Elle était débraillée, elle n'avait plus de pagne et son caleçon cachait mal le gnoussou-gnoussou. (Gnoussou-gnoussou signifie sexe de femme.) Elle avait un charme sensuel, elle avait un sex-appeal voluptueux. (Sex-appeal signifie donne envie de faire

l'amour.) Le colonel Papa le bon a voulu partir, puis il est revenu. Il est revenu parce que la femme avait un sex-appeal voluptueux, il est revenu caresser le bébé. (Kourouma, 2000 : 28)

La distribution lexicale du mot « bébé », répété trois fois au total dans le premier extrait est un constituant thématique majeur. Son nourrisson constituant le prolongement, l'excroissance filiale de son propre corps, cette mère est affectée en sa chair par la mort de son bébé. Son brutal dénuement la rend davantage vulnérable. C'est alors que le second passage enrichit la perception que le narrateur contribue à donner du chef de guerre « Papa le bon », d'un indice révélant son identité psychologique. La répétition du regard mentionnée trahit l'élan lubrique qui le porte et que vient confirmer la description de la mère éplorée car celle-ci est dévêtue. L'activité libidinale du colonel « Papa le bon » est si morbide qu'il ne peut résister à une nudité contrainte qu'il interprète du reste comme une invitation. Aussi ne peut-il se résoudre à partir. La répétition du syntagme « Il est revenu », traduit bien ce désir irrésistible d'un homme dont l'inconstance est manifeste à la différence entre ce qu'il pense (nudité - sex-appeal) et ce qu'il fait : caresser le corps du bébé mort, excroissance filiale du corps de cette mère, victime là encore d'un viol symbolique.

La mise à nue comme procédé symbolique du corps carcéral est encore confirmée par l'atrophie sexuelle du compagnon de route de Birahima car dit-il de lui que « son bangala s'était rétréci » (Kourouma, 2000 : 28). Du fait de la peur et de l'angoisse inspirée par les armes pointées sur lui, sa verge s'était atrophiée. Quant au viol effectif, il constitue pour quiconque en est victime une dépossession de soi. Une perte de contrôle de son propre corps emprisonné par autrui (le violeur) et par son désir. Il revêt dans ce récit deux figures majeures. Le premier cas de figure est le viol brutal et violent comme c'est le cas dans cet extrait :

Ce lieu avait été remarqué par un monsieur qui vint un jour la trouver là. Il se présenta, gentil et compatissant. (Compatissant, c'est-à-dire faisant semblant de prendre part aux maux de Sarah.) Il offrit des bonbons, d'autres friandises à Sarah. Sarah le suivit de bonne foi vers les halles, loin de toute habitation. Là, il déclara à Sarah qu'il allait lui faire l'amour en douceur sans lui faire du mal. Sarah eut peur, se mit à courir et à crier. Le monsieur plus rapide et plus fort attrapa Sarah, la renversa, la maîtrisa au sol et la viola. Il alla si fort que Sarah fut laissée comme morte. (Kourouma, 2000 : 43)

Le second cas est celui-ci où la victime légalement immature est manipulée aux fins de subir des attouchements à caractère sexuel. Le personnage-narrateur en a fait les frais :

Celle qui commandait les soldats-enfants s'appelait Rita Baclay. Rita Baclay m'aimait comme c'est pas permis. Elle m'appelait le fiston du grigri Yacouba et le fiston du grigri avait tout et pouvait se permettre tout. Parfois, surtout quand Baclay était absent, elle m'amenait chez elle, me mijotait un petit plat. (Mijoter signifie cuire doucement et amoureusement.) Je mangeais bien et, pendant tout le repas, elle ne cessait de me dire : « Petit Birahima, tu es beau, tu es joli. Sais-tu que tu es joli ? Sais-tu que tu es beau ? » Et après le repas, me demandait tout le temps de me déshabiller. Et j'obéissais. Elle me caressait le bangala, doucement et doucement. Je bandais comme un âne et sans cesse je murmurais :

« Si le colonel Baclay nous voyait, il ne serait pas content.

- Ne crains rien, il n'est pas là », murmurait-elle.

Elle faisait plein de baisers à mon bangala et à la fin l'avalait comme un serpent avale un rat. Elle faisait de mon bangala un petit cure-dent. Je quittais sa maison en sifflotant, gonflé et content. Gnamokodé (bâtard) ! (Kourouma, 2000 : 52)

La fellation ici décrite après que le narrateur ait été séduit par un traitement particulier (surnomination à visée hypocoristique / permission de tout se permettre), un bon repas (chose qui valait bien son pesant en situation de disette), et qu'il ait été séduit par les flagorneries qui ne tarissaient guère sur sa beauté, constitue un exemple achevé du viol symbolique de l'incarcération. Le verbe utilisé pour traduire son adhésion cache mal la vulnérabilité de cet enfant-soldat dont Rita Baclay abusait parce qu'il ne pouvait se résoudre à ne pas obéir à la femme du colonel Baclay.

2.4. L'enrôlement

L'enrôlement constitue l'une des figures majeures du corps carcéral. Il se présente comme un enrégimentement auquel les victimes semblent avoir voulu adhérer. Il est cependant porteur de l'implicite de la manipulation comme on peut le voir dans cet extrait :

Dans la prison des enfants, Siponni tomba sur Jacques. Jacques avait entendu parler des enfants-soldats du Liberia et de Sierra Leone et il ne rêvait que d'être un enfant-soldat. Il communiqua son enthousiasme à Siponni. (...) Après de longues pérégrinations ils ont rencontré des guérilleros. Les guérilleros leur donnèrent des armes ainsi que des cours sur le maniement du kalach. Les voilà enfants-soldats. C'est ainsi que Siponni devint un enfant-soldat. (Kourouma, 2000 : 98)

Ce dernier passage révélant les cours sur le maniement « du kalach » traduit le caractère manipulatif de l'enrôlement comme forme de dépossession de soi. Foucault relève d'ailleurs ceci au sujet de l'enrégimentement :

On a là un exemple de ce qu'on pourrait appeler le codage instrumental du corps. Il consiste en une décomposition du geste global en deux séries parallèles : celle des éléments du corps à mettre en jeu (main droite, main gauche, différents doigts de la main, genou, œil, coude, etc.), celle des éléments de l'objet qu'on manipule (canon, crante, chien, vis, etc.); puis il les met en corrélation les uns avec les autres selon un certain nombre de gestes simples (appuyer, plier); enfin il fixe la suite canonique où chacune de ces corrélations occupe une place déterminée. (Foucault, 1975 : 155)

Mais au-delà de l'enrôlement du corps, celui de son double immatériel, l'esprit, est implicitement encodé. L'implicite, en effet, contient une dimension allusive de nature intertextuelle (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 46). Le début de l'extrait indique donc clairement qu'au départ le souhait de Jacques de devenir enfant-soldat repose sur une souffrance physique et psychique. Comme une actualisation de la théorie de la tabula rasa revendiquée par Platon, Aristote, Bacon, Descartes. Selon ce concept philosophique et épistémologique, l'esprit humain naîtrait vierge et serait marqué, formé, « impressionné » (au sens d'« impression sensible ») par la seule expérience. C'est donc la prison et son effet coercitif qui engendre chez Jacques le désir de s'enrégimenter. Cet enrégimentement donnant suite à une répétition de gestes, celle-ci est assimilable à une syntaxe :

Cette syntaxe obligée, c'est cela que les théoriciens militaires du XVIIIe siècle appelaient la « manœuvre ». La recette traditionnelle fait place à des prescriptions explicites et contraignantes. Sur toute la surface de contact entre le corps et l'objet qu'il manipule, le pouvoir vient se glisser, il les amarre l'un à l'autre. Il constitue un complexe corps-arme, corps-instrument, corps-machine ». (Foucault, 1975 : 155)

Conclusion

Hier victime expiatoire de la répression judiciaire, aujourd'hui victime symbolique du système juridique, la violence qui préside, à la fois historiquement et stéréotypiquement, aux rapports du corps avec le châtement social malgré une nette régression est toujours d'actualité. Elle est même paroxystique dans les systèmes totalitaires comme ceux des guerres civiles et des dictatures mis en lumière par le narrateur de *Allah n'est pas obligé*. L'on y découvre un univers carcéral essentiellement corporel sous des valences symboliques très variées qui en configurent la stéréotypie. Il s'agit, entre autres, de la prise d'otage, du triptyque sanction-amputation-exécution, du couple nudité / viol et de l'enrôlement. La trivialité avec laquelle le petit Birahima évoque ces supplices n'éluide en rien le pathétique qui sourd sous cette apparente banalisation de la violence mortelle et sanguinaire.

L'isotopie du carcéral que nous avons souhaité prendre comme point de départ d'une lecture sémiologique et stylistique y est si riche qu'elle se déploie presque sans discontinuer tout le long de l'œuvre. On peut en déduire que son apport à la cohésion de cet ouvrage est remarquable car les récits biographiques de chefs de guerre et d'enfants-soldats qui se succèdent invariablement auraient été ennuyeux et rébarbatifs sans la possible interférence que le lecteur établit entre ces derniers. L'on ne perçoit donc plus de récits divergents mais un récit enchâssant mettant en lumière par le biais de parallélismes et de réduplications, la cruelle mégalomanie d'hommes de guerres avides de richesses.

Le carcéral est du reste un trajet thématique distributif de l'ensemble de l'œuvre de Kourouma car l'auteur est connu pour son aversion du totalitarisme et de la gabegie propre aux hommes politiques ayant pris en otage (autre figure du carcéral) leurs peuples et leurs aspirations à la liberté. Si la critique littéraire a salué quasi unanimement en Kourouma son iconoclastie, son engagement et son style truculent, n'est-ce pas aussi et surtout parce qu'en lui le Malinké s'exprime intérieurement en même temps que le français se déploie matériellement ? Peut-être est-ce encore un degré de lecture du carcéral ou la langue française est prisonnière du Malinké auquel l'auteur nous invite ?

Références bibliographiques

- ANDRIEU B. « PRISON ». Dans *Le dictionnaire du corps*. Andrieu Bernard et Gilles Boëtsch (dir.). CNRS ÉDITIONS. Paris.
- BANCEL N. 2008. « Génocide ». Dans *Le dictionnaire du corps*. Andrieu Bernard et Gilles Boëtsch (dir.). CNRS ÉDITIONS. Paris.
- BARTHES R. (dir.). 1964. *Communications*. N° 4.
- BERNARD C.A. 1973. « La fonction symbolique en spiritualité ». Dans *Nouvelle Revue Théologique*. 95.10. p. 1119-1136.
- BERNAULT F. 1999. *Enfermement, prisons et châtements, Pour une histoire de l'enfermement et de l'incarcération en Afrique xixe-xxe siècles*. Karthala. Paris.
- BLANCHARD E., J. GLASMAN. 2012 « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente ». Dans *Maintenir l'ordre colonial*. Bat Jean-Pierre et Nicolas Courtin (dir.), Presses universitaires de Rennes. Rennes.
- BONHOMME M. 1998. *Les figures-clés du discours*. Seuil. Paris.
- BOWRING J. (éd.). 1843. *The Works of Jeremy Bentham* (XI vols). Vol IV William Tait. Edimbourg.
- CHAMPS E. (DE). 2010. « La prison panoptique de Jeremy Bentham : les paradoxes de la captivité », Les Cahiers du CEIMA. No 6. Mai. p. 15-30.

- DI MEO G. 2009. « Espaces d'enfermement, espaces clos : l'esquisse d'une problématique ». Dans Cahiers ADES. No 4. Mars. p. 7-18.
- FANON F. 2002 [1961]. *Les damnés de la terre.*, La Découverte. Paris.
- FOUCAULT M. 1993 [1975]. *Surveiller et punir.* Gallimard. Paris.
- JOANNE P., T. OUARD. 2009. « Constitution d'un espace d'enfermement : Essai sur une phénoménologie de l'enfermement ». Cahiers ADES. No 4. Mars. pp. 21-31.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1986. *L'Implicite.* Armand Colin. Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1986 [1977]. *La Connotation.* PUL. Lyon.
- KOUROUMA A. 2000. *Allah n'est pas obligé.* Éditions du Seuil. Paris.
- LY I. 1997. *Toiles d'araignées.* Actes Sud. Paris.
- MOLES A., ROHMER E. 2006 [1972]. *Psychosociologie de l'espace.* L'Harmattan. Paris.
- MOLINIÉ G. 2011[1986]. *Éléments de stylistique française.* PUF. Paris.
- MOLINIÉ G., A. VIALA. 1993. *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio.* Presses Universitaires de France. Paris.
- RICOEUR P. 1965. *De l'interprétation, essai sur Freud.* Editions du Seuil. Paris.
- SAINT-GERAND J-P. 1995. « Style, apories et impostures », dans Langages, n° 118
- SAUSSURE F. 1916. *Cours de linguistique générale.* Payot. Paris.
- TLFI Trésor de la Langue Française Informatisé : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/prison>
- YZERBYT V., SCHADRON G. 1999. « Stéréotypes et jugement social », dans BOURHIS R. Y., LEYENS Jacques-Philippe (éd.). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes.* Mardaga. Liège.